

CD 08

Tickets Resto: 6 mois pour trouver un Accord !

#Rémunération #Action #CD08



Notre mobilisation à permis de faire entendre la voix des agents.

Le Président accorde un délais de 6 mois aux Organisations Syndicales et à l'Administration pour trouver un accord sur le prochain marché des titres restaurant.



DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE CONDITIONS DE TRAVAIL ET
RELATIONS SOCIALES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Charleville-Mézières, le 28 mai 2021

Madame et Messieurs

Les Secrétaires de section syndicale CD 08
Maison des Syndicats
4, Place Gaston DEFFERRE
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

OBJET : marché des titres repas

AFFAIRE SUIVIE PAR : DOMINIQUE PAUCHET
Tél. : 03.24.52.48.07
Mail : dominique.pauchet@cd08.fr

Madame et Messieurs les Secrétaires de section syndicale,

Dans le cadre d'une réunion de dialogue social récente consacrée à la gestion des titres restaurants, organisée dans la perspective du prochain renouvellement du marché public qui prend fin en fin d'année, vous avez exprimé majoritairement des réserves, voire un désaccord pour certains d'entre vous, sur l'opportunité d'une solution de gestion dématérialisée.

Afin de prolonger le dialogue engagé dans un cadre constructif, je vous fais donc part de mon intention de prolonger, pour une durée de six mois supplémentaires, l'échéance du marché actuel, **soit jusqu'au 1^{er} juin 2022**.

Je vous informe également que ce dossier sera inscrit à l'ordre du jour du Comité Technique de fin d'année qui sera consulté sur un projet de cahier des charges.

Je vous prie de bien vouloir croire, Madame et Messieurs les Secrétaires de section syndicale, en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Président du Conseil Départemental

Igor DUPIN

IGOR DUPIN
2021.05.31 17:43:14 +0200
Ref:20210528_174611_1-2-O
Signature numérique
Directeur Général des Services

Noël BOURGEOIS